

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Téléphone:
265 34-70

Chèques Postaux
PARIS 8298-40



8, PLACE DE LA CONCORDE
PARIS-8°

N° 2 - Décembre 1968

Pierre FRAGNAUD
Vice-Président de la F.F.M.

SI NOUS PARLIONS UN PEU DU "MOTO-BALL" ...

Il faut bien admettre que cette discipline motocycliste est trop méconnue du grand public. Il faut aussi admettre que le public que nous sollicitons boude un peu les matches qui lui sont proposés ...

Alors que certains sports d'équipe - tels le Rugby, voire le foot-ball - noircissent de monde les gradins ou les pelouses de nos stades, il reste regrettable que le Moto-Ball, sport de collectivité, ne connaisse pas le même succès. Il nécessite chez tous ses pratiquants une dose essentielle de maîtrise, d'adresse et de sang-froid.

Celui qui a assisté, fortuitement ou non, à une démonstration de Moto-Ball ne l'oublie pas de sitôt. Un changement de pied heureux, une passe réussie succitent généralement des applaudissements enthousiastes.

D'autre part et en ce qui concerne le jeu lui-même (je dis cela à l'intention de nos Amis qui n'ont jamais suivi une rencontre), la conduite d'une machine de Moto-Ball est une chose passionnante tout au long de la partie. L'on peut réellement considérer que son pilote acquiert de par la spécialité une maîtrise de lui-même qui le servira ultérieurement sur la route, tout autant que dans l'une ou l'autre de nos différentes spécialités.

J'engage vivement tous nos Clubs à constituer des équipes de Moto-Ball. Il est indéniable qu'un Club qui ne bouge pas est tôt ou tard appelé à disparaître. Celui qui progresse, et ce dans n'importe quel sens, attire fatalement les Jeunes. C'est parmi ces derniers que nous trouverons nos futurs Champions, après qu'avoir été attirés par l'esprit "Club" ils se dirigeront vers telle de nos disciplines motocyclistes. Pensons-y sérieusement. Je suis persuadé que nos clubs pourraient retirer bénéfice d'une activité supplémentaire à la vie parfois restreinte de leur société, en permettant à leurs adeptes de chevaucher la moto plus fréquemment et sous l'angle de la compétition d'équipe.

.../... 2

La Commission spécialisée, en s'entourant de la collaboration de quelques pratiquants, va essayer de revivifier le Moto-Ball.

Pour ma part - et en attendant de bénéficier des divers moyens de propagande qui pourront nous être ultérieurement acquis - je suggérerais volontiers à nos équipes de soigner le côté "extra-sportif" du Moto-Ball :

- j'entends conférer un certain décorum dans la présentation des formations ...
- procurer aux joueurs des tenues claires, attrayantes, ne prêtant pas à confusion entre pilotes adverses ...
- agrémenter le programme des réunions en y adjoignant musique, majorettes, gymkanas, acrobaties, etc...
- provoquer, en accord avec les clubs motocyclistes voisins, des concentrations du genre de celles que l'on rencontre dans le cadre des manifestations de vitesse ou de Cross et ne pas oublier évidemment de faire défiler les participants au cours de la partie ...
- je pense également qu'il y aurait lieu de se pencher sur le jeu lui-même de chercher à le rendre plus captivant, de provoquer un marquage plus fréquent de buts afin d'intéresser au maximum le public.

Il importe de toute façon de secouer l'immobilisme et pour cela reprendre - s'il l'est nécessaire - le fonds de la question.

- o -

M'adressant au Motocyclistes de tous les horizons, qu'ils soient dirigeants ou pratiquants, je crois devoir leur préconiser une meilleure compréhension des problèmes du Moto-Ball, une considération plus fraternelle des pratiquants de cette dernière discipline revenue depuis quelque temps sous la houlette de la F.F.M. Je ne saurais trop citer dans ce sens l'exemple de la Ligue Motocycliste de CHAMPAGNE, laquelle établit régulièrement son calendrier sportif en fonction des obligations de toutes les spécialités motocyclistes, et accorde à chacune d'entre elles une part entière d'expression dans ses souhaits.

J'aimerais enfin clore mon exposé par un bref plaidoyer en faveur du GRASS TRACK.

Je sais bien que nous en comptons facilement les adeptes, que les pistes sont rares et les cendrées fragiles. J'attire tout de même l'attention de nos organisateurs sur l'importance relative de la constitution d'un plateau, sur la possibilité aisée d'aménager un Circuit de 700 à 900 mètres de pourtour, en prairie. Ils sont quelques-uns dans le midi - je me porte garant de leur esprit sportif - qui aimeraient eux-aussi être compris et courir plus fréquemment.

IL IMPORTE QU'IL N'Y AIT PAS DE "LAISSES POUR COMPTE" AU SEIN DE NOTRE FEDERATION.

P.F.

Le Comité de Direction de la F.F.M. s'est réuni le 28 Novembre 1968. Monsieur LESUEUR, Président fédéral, intervint le premier et rappela à l'assistance sa conception de l'administration fédérale :

"J'entends que chacun des Membres du Bureau assume la responsabilité entière d'une discipline ou de la gestion de la F.F.M. Je conçois n'avoir à intervenir que pour coordonner, contrôler le travail effectué, éventuellement pour arbitrer.

C'est dans ce sens que successivement MM. MOREAUX, Secrétaire Général, DERIEN, Trésorier, CORNET pour la vitesse, FRAGNAUD pour le Moto-Ball et exceptionnellement ce jour pour le Tourisme, VAN LAERE pour le Moto-Cross, ACAT en tant que Président de la Commission Sportive feront chacun un compte rendu sur leur discipline-propre".

Le Bureau, devait préciser Monsieur MOREAUX, s'est réuni à trois reprises depuis les dernières élections.

Il a pris la décision de réunir le Comité de Direction au moins une fois par trimestre, aux fins à ce dernier d'écouter les Vice-Présidents responsables, rendre compte de leurs activités.

Il a décidé de remplacer la revue FRANCE-MOTO par un Bulletin d'Informations Express, de parution fréquente pendant toute la saison sportive, lequel fera suite à celui institué par Monsieur LESUEUR au titre du Moto-Cross.

Monsieur MOREAUX évoqua les derniers déplacements fédéraux dans les plus récentes organisations et forma le souhait d'un travail d'équipe à tous les étages de la Fédération

Monsieur DERIEN détailla la saine trésorerie des finances fédérales et informa les Membres du Comité d'une lecture de la ventilation des comptes lors de chacune de ses réunions.

C'est à Monsieur ACAT qu'il appartient de rapporter le récent Congrès de la F.I.M., Congrès auquel nous étions représentés par MM. LESUEUR, FRAGNAUD, COUTURIER et Monsieur ACAT lui-même.

"C'est essentiellement à Monsieur FRAGNAUD que nous devons d'avoir bénéficié quelque temps après notre arrivée, de l'accueil que nous souhaitions trouver en découvrant la capitale espagnole....

Il importe que chacun sache qu'il existe au sein de la F.I.M. un climat de relations personnelles et non une ambiance de relations de fédérations nationales.

Néanmoins et après avoir assisté aux différentes réunions du Congrès, Monsieur LESUEUR fut élu à la Commission Sportive Internationale où il prend la place du Major TAYLOR, démissionnaire, Monsieur PAQUET fut admis à la Commission de Tourisme".

Monsieur FRAGNAUD, après avoir indiqué qu'il avait assisté aux réunions de la C.I.T.M. en remplacement de Monsieur PAQUET, évoqua ses relations excellentes tant avec les Membres de la Commission qu'avec son Président Monsieur STIENLET.

(Nous trouverons un peu plus loin, dans la rubrique "Concentrations" la relation des travaux de la C.I.T.M.).

.../...

Monsieur COUTURIER relata les principales décisions de la Commission Technique Internationale, décisions axées sur :

- le bruit des machines dans certaines épreuves,
 - la définition des machines-solo participant aux Championnats du Monde,
 - l'étude de la construction des sidecars de compétition, ceci en vue de prévenir les accidents sérieux.
- (le rapport de Monsieur COUTURIER se trouve reproduit en fin de bulletin).

Monsieur LESUEUR clôtura cet exposé sur le Congrès de la F.I.M. en faisant part de son élection à la Sous-Commission de Moto-Cross, et de son intention d'y faire revaloriser sensiblement cette dernière discipline.

En ce qui concerne les problèmes de la compétition vitesse, Monsieur CORNET reprit sensiblement les thèmes cités et développés dans le dernier Bulletin de la F.F.M., quant à la définition des Championnats 1969. Evoquant tout le bien qu'il attend du prochain "CRITERIUM DES SPORTS", Monsieur CORNET précisa à l'assemblée qu'il appartenait à la Commission Technique de construire un règlement sport, véritablement dans l'esprit à partir duquel la Commission des Circuits et la Commission spécialisée de la L.M.R. DE L'ILE DE FRANCE avaient envisagé de replacer la catégorie la plus fournie en licenciés. (Quelques uns des propos tenus par le Vice-Président CORNET se liront dans les pages consacrées à la "Vitesse").

Monsieur VAN LAERE voulut persuader les Membres du Comité des raisons qui ont conduit la Commission de Moto-Cross à la confusion des deux Championnats Nationaux 500 et 250cc, et annonça le très prometteur succès du Championnat Junior pour lequel pas moins de 23 demandes d'organisation ont été jusqu'à présent retenues.

Quant au TRIAL et au MOTO-BALL, Messieurs ACAT et FRAGNAUD citèrent, l'un, les décisions déjà exposées dans le Bulletin de Novembre, l'autre, les propos contenus dans l'éditorial de la présente livraison.

Il fallait procéder à une nécessaire revalorisation du barème des cotisations des Clubs et des Licenciés. Monsieur MOREAUX présenta un projet auparavant étudié par le Bureau et que le Comité accepta.

Le tarif de ces diverses cotisations se trouvera dans la circulaire annuelle déjà expédiée à cette heure à Messieurs les Présidents de Clubs.

L'assemblée, avant de se séparer, reconduisit les Commissions restant à nommer jusqu'à la prochaine Assemblée générale :

- la Commission de Moto-Ball telle qu'elle est formée,
- la Commission Technique idem, en lui adjoignant toutefois le concours de Messieurs TIMOSSI, GUILLOTIN, COGNERAS et MORINIERE.

Michel NEVEU, Président du C.O. de PONTLIEUE, était Délégué de la F.F.M. au trial national de CHATEAU DU LOIR. Il a bien voulu apporter sa contribution au présent bulletin en nous adressant le compte-rendu suivant de cette même épreuve.

Nous le remercions d'avoir évoqué CHATEAU DU LOIR en connaisseur.

- o -

Disputé par un temps froid et pluvieux, le TRIAL de CHATEAU DU LOIR a connu néanmoins un bon succès, tant par le nombre et la qualité des concurrents (ils étaient 56 au départ) que par le nombre de spectateurs que ne rebutèrent ni le froid ni la pluie.

Celle-ci tomba de 11 heures à 13 heures trente, transformant certaines zones en patinoires (la terre de la région est réputée pour être grasse) et occasionna nombre de chutes et d'échecs.

Le tracé, long de 27 kilomètres, très bien fléché par les Organisateurs, était "agrémenté" de 11 zones non-stop, toutes à une seule section, dont trois situées sur le terrain de moto-cross et qui furent les plus sélectives.

Les Débutants avaient 1 tour à accomplir, les Nationaux et Policiers ou Militaires, 2 tours, les Internationaux, 3 tours.

Nous avons noté la présence sur le terrain de
MMrs YVETOT et MOUTET,
ces derniers toujours fidèles aux épreuves de trial. Leur dévouement, tout autant que leur affabilité sont appréciés par tous...

Les départs furent donnés à partir de 12 heures par Monsieur LALA, assisté de Messieurs LAMOUREUX et MOUTET. Les Inters partirent les premiers.

- o -

Parlons maintenant des zones non-stop:

La ZONE 1, tracée sur le terrain de moto-cross, était formée d'une montée à fort pourcentage agrémentée de plusieurs virages (dont un "vicioux", entre une barrière et une souche) qui provoquèrent nombre d'échecs surtout chez les Nationaux.

La ZONE 2, située près d'une ferme, fit elle aussi des ravages. L'entrée et la sortie étaient grasses à souhait. Comme il fallait descendre dans un ruisseau, en ressortir -et cela plusieurs fois- je n'en dirai pas plus.

La ZONE 3, composée d'une descente, d'une grande courbe et d'une montée courte mais raide tracée au fond d'un cours d'eau, fut passée avec réussite par bon nombre de concurrents.

La ZONE 4 qui partait d'une petite route pour aboutir dans un chemin, était essentiellement assortie de montées et de descentes reliées par des virages. Le pilotage y était roi.

La ZONE 5 trop longue au premier tour fut raccourcie ensuite, mais sans pour autant en enlever la difficulté. Après être descendu dans un ruisseau, il fallait en ressortir en franchissant une marche qui occasionna nombre d'échecs. Rares furent les réussites.

La ZONE 6, à l'entrée du bourg de LUCEAU, faisait descendre les concurrents à nouveau dans un ruisseau. Il fallait adopter ensuite la position du "marin fatigué" pour pouvoir passer sous un petit pont (fort bas) et sortir près du lavoir de la commune. Bon tracé.

La ZONE 7 aboutissait dans une mare. Virage à gauche, virage à droite, c'était la traversée du gué et sa sortie. La difficulté consistait à effectuer le virage correctement dans la mare et à trouver la bonne ligne pour remonter. Il eut beaucoup de pieds, mais peu d'échecs.

ZONE 8: une boucle à gauche, puis une mare où il y avait plus de boue que d'eau. (Chez moi on appelle cela de la gadoue... ndlr) Quelques pieds mais peu d'échecs.

La ZONE 9, tracée de part et d'autre d'un chemin encaissé, était une zone de pilotage. Une "certaine souche" (comme à Saint-Cucufa?) arrêta dans leur bon élan nombre de concurrents.

ZONE 10: "le BOUQUET..." Tracée sur le terrain de moto-cross, elle consistait en une montée suivie d'un palier, assortie d'une nouvelle montée resuivie de plusieurs marches. Ce fut la zone où il y eut le plus d'échecs. Les réussites furent fort rares. Non seulement il y fallait des chevaux: il fallait être avant tout un fin pilote.

La ZONE 11 était elle aussi tracée sur le terrain de moto-cross et près de l'arrivée du trial. En somme un escalier en colimaçon, coupée d'un court palier à partir duquel l'escalier, toujours, repartait en hauteur.

En résumé, parcours sélectif, bien dans la tradition des épreuves nationales.

- o -

Si Christian RAYER a dominé dans la catégorie INTER en ne totalisant que 8 points, j'ai noté le retour en forme de Christian BOHEC qui devrait, d'ici 2 mois, avoir retrouvé tous ses moyens. Belle prestation également du jeune Daniel POZZOLI.

En NATIONAUX, victoire méritée de Christian HUCUET qui effectua une très belle course et semble s'accomoder fort bien des terrains gras. Derrière lui, les jeunes Michel VICUIER et Olivier FAVREAU ont fait également très bonne impression, de même que Gilles CARRE, de Bellème, dont c'était la première démonstration en Nationaux.

Chez les Militaires, victoire de Louis BELTRAMELLI du C.M.S.N. devant le toujours jeune Jacques ROUSSEAU des S.T.P.P.

En débutants, le cadet de la Famille CARRE (14 ans) suit les traces de son aîné (Gilles) et promet d'assurer confortablement la relève.

- o -

Félicitations à la jeune Equipe du Vélo-Moto-Club de CHATEAU DU LOIR, composée de MMrs Gaston BERTIN -sympathique Président- FOURRIER & JOUVET, Vice-Présidents, D. LAMOUREUX bien secondé (comme il se doit) par son Epouse, MMrs HERAULT et BARBET, Trésorier et Trésorier adjoint.

Les Dirigeants et Commissaires du Club Olympique de PONTLIEUE étaient venus prêter main forte à leurs Amis Castéloriens. On reconnaissait MMrs METEYER & LALA, Vice-Présidents, LOUVET, Secrétaire, PAULMERY, BERGER et RIGAUD de la section touristique, enfin le signataire des ces lignes.

J'achèverai en précisant que la remise des prix eut lieu à LAVERNAT et qu'elle se déroula dans une joyeuse ambiance (Nous n'en avons jamais douté). Les classements ne donnèrent lieu à aucune contestation et il y a lieu d'en féliciter Madame Daniel LAMOUREUX, responsable d'un travail dont chacun connaît l'exacte importance.

- o -

Voici les classements de
CHATEAU DU LOIR

<u>INTERNATIONAUX</u>			Epr	Cpt.
1	Christian RAYER	M.-C. CLODOALDIEN	8	20
2	Jean BOHEC	U.M. NEMOURS	26	18
3	Daniel POZZOLI	A.-M. ST-CLOUD	38	16
4	Alain CHALIGNE	A.-M. ST-CLOUD	40	14
5	Jean-Pierre BARRAUD	A.-M. ST-CLOUD	43	12
6	Philippe BERTHUEL	A.-M. ST-CLOUD	46	10
7	Mario LIVA	M.C. MONTLUCON	49	8
8	B. GRENIER DE MONNER	M.C. CHATILLONNAIS	54	6
9	Jack ACHARD	M.C. CLODOALDIEN	65	4
10	Claude GAPIN	A.-M. ST-CLOUD	65	2
11	Alexandre GOUIN	G.S. TORCE	76	1
12	Pierre SCHOOMAN	A.-M. ST-CLOUD	85	1
<u>DEBUTANTS</u>				
1	Philippe CARRE	M.C. BELLEME	35	
2	Fabrice BOURDONNE	M.-C. DREUX	37	
3	Patricia LEMOINE	M.-C. BELLEME	50	
<u>ARMEE - POLICE</u>				
1	Louis BELTRAMELLI	C.M.S.N.	22	20
2	Jacques ROUSSEAU	S.T.P.P.	26	18
3	Roland CAVAILLE	C.M.S.N.	37	16
4	Roger FAU	S.T.P.P.	55	14

N.B. Nous avons regretté l'absence à CHATEAU DU LOIR des trois distingués représentants des M.-C. SOCHAUX et M.-C. de l'ISERAN: Claude COUTARD, Jean-Claude JOLICOR et Claude PEUGEOT, en catégorie internationale. En catégorie nationale, Jacques JOLICOR était lui aussi absent. Précisons enfin que le sympathique Yves FRANCOIS ne fut pas classé.

Classement Nationaux à la page suivante:

CHATEAU DU LOIR

NATIONAUX

			Epr.	Cpt.
1	Christian HUGUET	M.-C. CHATILLONNAIS	27	20
2	Michel VIGUIER	U.-M. NEMOURS	30	18
3	Olivier FAVREAU	A.-M. ST-CLOUD	32	16
4	Jean MORINO	M.-C. SENS	35	14
5	Jean-Francois COLOMB	M.-C. DAUPHINE	35	12
6	Gilles CARRE	M.-C. BELLEME	38	10
7	Daniel FORMICARI	M.-C. CHATILLONNAIS	41	8
8	Marcel OBERT	A.-M. ST-CLOUD	44	6
9	Claude CAGNARD	M.-C. FRANCE	48	4
10	Alain VAISSADE	M.-C. CHATILLONNAIS	48	2
11	Patrick STIKELBAUT	A.-M. ST-CLOUD	49	1
12	Francois SOULIER	A.-M. ST-CLOUD	50	1
13	Raoul BESNARD	M.-C. MAINE	50	1
14	Jean-Pierre EDART	T.+T. MONTREUILLOIS	54	1
15	Michel LEROY	M.-C. CHATILLONNAIS	55	1
16	Paul COULON	M.-C. MONTLUCON	56	1
17	Michel DELECROIX	A.-M. ST-CLOUD	57	1
18	Philippe BECHEL	M.-C. FRANCE	58	1
19	Alain STRINA	C.O de PONTLIEUE	59	1
20	Pierre BIGNOLAS	M.-C. CHATILLONNAIS	60	1
21	Gérard BOEHLY	A.-M. ST-CLOUD	60	1
22	O. de la GAROULAYE	A.-M. ST-CLOUD	61	1
23	Didier CRUCY	M.-C. MAINE	70	1
24	Bernard HUET	A.-M. ST-CLOUD	73	1
25	J.-A. FAVREAU	A.-M. ST-CLOUD	74	1
26	Michel SAUSSAY	M.-C. BELLEME	78,5	1
27	Bernard CHAUVIERE	A.-M. ST-CLOUD	80	1
28	Michel GORCERON	C.-O. de PONTLIEUE	87	1
29	Jean CUIMARD	M.-C. MAINE	92	1
30	Pierre FOULON	C.O. de PONTLIEUE	97	1
31	Maurice MASSON	M.-C. MAINE		

L'AUTO CYCLE UNION nous a fait savoir que l'ELTHAM et D.M.C.C., sous couvert de l'A.C.U., organisera l'épreuve anglaise du CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TRIAL, le dimanche 2 mars 1969.

Les règlements et feuilles d'engagement seront prêts d'ici quelques jours. Toutes demandes de participation devront être formulées près du Secrétaire du meeting:

Mrs R. MARDLE
 Eltham & D.M.C.C.
 25 Cloud Crescent
 ORPINGTON
 Kent- ENGLAND

Toujours en matière de trial et en BELGIQUE, signalons que Claude VANSTENAGEN revenu au premier plan chaque fois que le titre fut en jeu, a dominé de nouveau à VERVIERS...
 Il semble désormais que "sa cause soit entendue" et que le Champion de BELGIQUE en titre conservera sa couronne!

CLASSEMENT OFFICIEUX DU CHAMPIONNAT DE TRIAL APRES QUATRE EPREUVES

INTERNATIONAUX

	Montb.	Caval.	St-Cu.	Ch-Loir		
1	Claude PEUGEOT.....	20	20	18	-	= 58
2	Christian RAYER.....	18	-	20	20	= 58
3	Jean BOHEC.....	16	-	16	18	= 50
4	Jean-Claude JOLICOR....	10	18	12	-	= 40
5	Mario LIVA.....	8	14	6	8	= 36
6	Daniel POZZOLI.....	12	-	4	16	= 32
7	Alain CHALIGNE.....	-	16	-	14	= 30
8	Jean-Pierre BARRAUD....	-	-	14	12	= 26
9	Michel TRAVER.....	14	-	10	-	= 24
10	Claude GAPIN.....	6	12	-	2	= 20
11	Armand PAGES.....	-	10	-	-	= 10
11	Philippe BERTHUEL.....	-	-	-	10	= 10
13	Claude COUTARD.....	-	-	8	-	= 8
14	B. GRENIER DE MONNER...	-	-	1	6	= 7
15	Jack ACHARD.....	-	-	2	4	= 6
16	Bernard JOCKEL.....	-	-	1	-	= 1
16	Alexandre GOUIN.....	-	-	-	1	= 1
16	Pierre SCHOOMAN.....	-	-	-	1	= 1

ARMEE - POLICE

1	R. CAVAILLE.....	20	18	18	16	= 72
1	L. BELTRAMELLI.....	18	20	14	20	= 72
3	J. ROUSSEAU.....	-	-	20	18	= 38
4	R. FAU.....	-	-	16	14	= 30
5	E. BRUNET.....	-	-	12	-	= 12
6	L. ASCION.....	-	-	10	-	= 10

- o -

Nous avons remarqué les noms d'A. et Y. FRANCOIS en 14ème et 17ème position (avec 45,7 et 55,7 pts) au palmarès du trial de LIMELETTE en Belgique. Tous deux couraient sur BULTACO.

L'épreuve fut enlevée par Cl. VANSTENAGEN sur GREEVES avec 11,2, devant J.-M. LEJEUNE sur HONDA (17,3) et encore A. HOUSSONLONGUE sur MONTESA etc...

Nous avons commis une légère erreur dans notre dernière édition, en classant Jean-François COLOMB aux 3ème et 11ème places dans le classement général du Championnat de trial après 3 épreuves.

Le total des points acquis sur ces 3 mêmes épreuves lui accordait 18 + 18 + 10 soit 46 points-championnat, ce qui mettait en réalité Jean-François 2ème ex-aequo avec Olivier FAVREAU.

Nous nous excusons près de l'intéressé et remercions le second trialiste sus-nommé, qui de concert avec Olivier de la GAROULAYE, nous a informés de cette méprise.

Voir le classement des coureurs nationaux à la page suivante.